

Image not found or type unknown



Renseignement droit du travail

Par **stirli**, le **02/04/2008** à **11:14**

Bonjour,
Je suis agent social de la fonction publique territoriale. Je travaille pour l'établissement depuis 5 ans. On m'annonce un non renouvellement de contrat en novembre 2008. A ce jour je n'ai pas signé d'arrêté pour l'année en cours. Quels sont mes droits et obligations au sein de l'établissement pour lequel je travaille? Quels sont les droits et obligations de l'établissement à mon égard? Quel recours peut il y avoir?
Par avance merci de votre réponse.